**Agir Ensemble 2019-2020**

**Pour des alliances locales au service du développement durable**

**des territoires universitaires**

**Formulaire de demande de labellisation**

*Pour chaque critère énoncé ci-dessous, issu de la charte nationale de labellisation, nous vous demandons de bien vouloir indiquer si celui-ci est respecté par votre plan d’actions (en cochant la case correspondante) et de préciser dans dans quelles conditions (dans le cadre sous chaque critère prévu à cet effet). Nous attirons votre attention sur le fait que pour être labellisé, le plan d’actions ne doit pas forcément remplir tous les critères énoncés mais, a minima une majorité.*

***Ce document devra être joint à votre plan d’action finalisé pour obtenir le label « Agir Ensemble » et doit donc être remis avant le 18 octobre 2019 à 17h.***

**I) Identification du territoire :**

**Nom du territoire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Composition de l’alliance locale :**

*Merci de préciser le nom de l’ensemble des parties prenantes de l’alliance locale (établissements d’enseignement supérieur, CROUS, collectivités, associations, etc.) prenant part à l’élaboration et/ou à la mise en œuvre du plan d’actions.*

* Xxxxx
* Xxxxx
* Xxxxx

**II) Critères de labellisation :**

1) Les actions co-construites

Le plan d’actions doit être **déployé sur toute l’année** **universitaire**, a minima de novembre à mars.

*Merci de préciser dans l’espace ci-dessous les actions prévues ainsi que les dates clés de mise en œuvre (par exemple, pour une action récurrente sur l’année, notez date de début et date de fin, pour un temps fort, jour/semaine sur laquelle celui-ci sera organisé).*

- « Nom de l’action : date(s) clé(s) de mise en œuvre »

-

-

-

-

Le plan d’actions intègre **au moins** **une action nouvelle co-construite collectivement.**

*Merci de préciser dans le cadre ci-dessous la nature des actions prévues (pour chaque action prévue dans le plan d’actions). Veuillez noter de la manière suivante « Nom de l’action : précision de la nature de l’action (parties prenantes) ». A noter que le plan d’actions peut, bien entendu, intégrer des initiatives existantes ou en projet avant la constitution de l’alliance locale, il s’agit alors de voir comment les parties prenantes peuvent s’y raccorder. Mais le plan d’actions doit aussi comporter au moins une action co-construite par les membres de l’alliance locale.*

- « Nom de l’action : nature de l’action (parties prenantes) -> Action co-construite »

- « Nom de l’action : nature de l’action (parties prenantes) »

- « Nom de l’action : nature de l’action (parties prenantes) »

-

-

Une des actions du plan d’actions porte sur le **thème fédérateur** proposée par le comité de pilotage national pour l’année en cours (2019-2020) : **le Climat**.

*Merci de préciser dans le cadre ci-dessous dans quelle mesure une ou plusieurs action(s) de votre plan d’actions est en lien avec le thème du climat.*

Le plan d’actions intègre un indicateur de **mesure de l’impact pour chaque action**.

*Merci de préciser dans le cadre ci-dessous quels indicateurs vous avez retenu pour mesurer l’impact de chaque action. Veuillez noter de la manière suivante « Nom de l’action : indicateur de mesure retenu ».*

- « Nom de l’action : indicateur(s) de mesure retenu »

-

-

-

-

2) Les ressources mobilisées

Un **institut national supérieur du professorat et de l’éducation (INSPÉ)** *(anciennement dénommé école supérieure du professorat et de l'éducation - ESPE)* est associé au plan d’actions.

*L’INSPÉ peut être associé lors de l’élaboration et/ou de la mise en œuvre du plan d’actions. Merci de préciser dans l’espace ci-dessous les conditions de cette association si celle-ci est effective.*

Le plan d’actions **s’appuie sur un des acteurs locaux des réseaux nationaux constituant le comité de pilotage national** : sections départementales MGEN, associations membres du REFEDD, Directions Régionales de l’ADEME, ou encore les Directions Régionales de la CDC et de la CASDEN.

*Merci de préciser dans le cadre ci-dessous quels ont été les acteurs locaux, issus des réseaux nationaux, mobilisés dans le cadre de l’élaboration et/ou de la mise en œuvre du plan d’actions.*

Le plan d’actions fait le **lien entre campus et territoire** en mobilisant, en plus de la communauté universitaire, des citoyens du territoire sur des lieux publics (collectifs de citoyens, associations, riverains, entreprises, etc.).

*Merci de préciser dans le cadre ci-dessous le nom et la nature des acteurs mobilisés en dehors de la communauté universitaire dans le cadre de votre plan d’actions. Indiquer également de quelle manière la ou les action(s) concernée(s) font le lien entre campus et territoire.*

Acteurs locaux mobilisés :

De quelle manière le plan d’actions permet-il de mobiliser au-delà de la communauté universitaire ?

Le plan d’action prévoit une utilisation du fruit de la collecte de la **Contribution de Vie Etudiante et de Campus**.

*Merci de préciser dans le cadre ci-dessous si l’alliance locale a pu (ou pourra) utiliser une partie du fruit de la CVEC pour mettre en œuvre certaines actions à destination des étudiants et, si oui, dans quelle mesure celle-ci prévoit-elle de le faire.*